

**Extrait du Procès-Verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal  
du mardi 10 février 2026**

Le dix février deux mille vingt-six à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents : Hugo DECROIX, Noël BARATHON, Albert NALIN, Christian FLAMARION, Jérémy CHIAPELLO, Karine DEBRAY, André MEYER, Alain FASSINO, Jérôme MARTINEZ, Marie-Françoise DOMENGE

Absents : Chantal BRUNI, Alexis DANAUS, Cécile DUBAR

Absents excusés :

Représentés :

**D\_006\_2026**

**Objet : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre Provence Alpes Agglomération et la Commune**

Le Maire rappelle que :

- La Commune de Mirabeau souhaite réhabiliter la Rue de Provence et de l'Allée de Jouvenine;
- La commune de Mirabeau a programmé cette opération pour 2026/2027 ;
- Les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales urbaines, qui relèvent de la compétence de Provence Alpes Agglomération, sont vétustes et doivent être renouvelés ;
- Pour assurer une meilleure coordination de travaux, il apparaît souhaitable que la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs à l'eau potable et à l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales urbaines soit assurée par la commune pour le compte de la communauté d'agglomération ;
- Il convient de conclure une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération envers la commune ;

**Le conseil municipal après avoir ouïe cet exposé, décide :**

- D'APPROUVER les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Mirabeau ci-annexée relative au renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales urbaines, de la Rue de Provence et de l'Allée de Jouvenine, dans le cadre de leur réhabilitation.

- D'AUTORISER le maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**par vote :**

**pour :10**

**contre :0**

**Abstention:0**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Hugo DECROIX

